



MARGNY-Lès-Compiègne, le 30 septembre 2020

Monsieur le Maire

à

Monsieur Philippe MARINI
Président de l'Agglomération de la Région de
Compiègne
Place de l'Hôtel de Ville
CS 10007
60321 COMPIEGNE CEDEX

Affaire suivie par Marie LORENTZ
Réf : 20-L526

Objet : Avis sur l'étude d'impact de la ZAC de l'éco quartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la commune de Margny-lès-Compiègne concernant le dossier d'étude d'impact relatif à l'aménagement du quartier durable et du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne.

Ce dossier appelle quelques observations de la part de la commune de Margny-lès-Compiègne :

-En termes d'espaces publics : La commune souhaite que les dimensions loisirs et nature sur les berges de l'Oise soient bien mise avant dans le projet.

-La production de 410 logements amène la réflexion suivante : quid des conditions de circulation ; le nombre de véhicules des résidents n'est pas identifié entre 400 et 600 véhicules juste pour les habitants ; quelles seront les conditions de circulation interne.

-Les circulations douces sont considérées comme un enjeu faible : nécessité de bien prendre en compte ces modes de circulation dans les futurs aménagements et de leur réserver une place prioritaire et prédominante dans les circulations sur berge.

-Trafic Urbain : considéré comme un enjeu moyen :

- à nouveau quid des flux induits par les nouveaux habitants
- quid des risques des circulations de transit – nécessité de bien gérer les accès à l'éco quartier.
- Bien identifier les fonctions des voiries nouvelles : Préciser si entrée et sortie coté gare et coté avenue Raymond Poincaré ou pas.

L'enjeu est à mon sens important à la vue des risques potentiels.

-Equipements urbain : enjeu faible ?

- **ce nouveau quartier constituera une nouvelle centralité, il est donc nécessaire et indispensable de le positionner en tant que tel avec les équipements urbains correspondants :**
 - **parc urbain**
 - **Atelier théâtral**
 - **Place urbaine**

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

Bernard HELLAL

Amis